

Fiche d'accompagnement



Cette fiche précise le contenu de la brochure.

Elle présente son objet principal et énumère les thèmes abordés.

Elle peut être l'objet d'une animation-débat sur les enjeux socio-économiques et politiques dans lesquels s'inscrit cette publication.

Cette fiche est librement téléchargeable sur le site de l'Atelier des Droits Sociaux

L'Allocation de travail des arts

Ceci n'est plus (vraiment) une allocation de chômage

Auteur : **Anne-Catherine Lacroix**

Service Emploi-Sécurité sociale

Éditeur : **L'Atelier des Droits Sociaux** asbl

Édition : **Mai 2023**

Format : **en téléchargement gratuit**

Thématique : **Droit de la sécurité sociale,
assurance chômage**



Thème principal

Depuis le 1^{er} octobre 2022, l'allocation de travail des arts a vu le jour. Versée par l'assurance chômage, elle ne peut pour autant pas être considérée comme une allocation de chômage. Elle répond en effet à des conditions d'accès et d'indemnisation spécifiques qui peuvent déroger en des points très importants par rapport à l'allocation de chômage. Elle donne aussi à réfléchir sur le passage vers une allocation, non plus de remplacement, mais "de complément".

La mise en place d'une telle allocation a et aura – nous le pensons – des conséquences que nous sommes encore loin de pouvoir mesurer avec précision. Et si elle fait l'objet d'un intérêt et d'un engouement certain, elle suscite également de très nombreuses questions, tant sur la forme que sur le fond.

De notre point de vue, elle interroge surtout la sécurité sociale que nous souhaitons pour demain et la solidarité inter et intra professionnelle que nous souhaitons continuer à défendre.

Objectifs

Permettre au public de comprendre les règles qui régissent l'allocation de travail des arts, des règles par ailleurs différentes en 2023 et en 2024. Plus largement, la brochure invite aussi à s'interroger sur ce que recouvre effectivement cette allocation, sur ce qu'elle illustre comme nouveau statut pour une catégorie de travailleurs et travailleuses, sur ce qu'elle entraîne comme questions sur notre modèle de sécurité sociale.



Pistes d'animation

Utilisée dans le cadre d'une animation, la brochure permet de développer les thèmes suivants :

- les conditions d'accès à l'allocation de travail des arts ;
- les conditions de renouvellement du droit à l'allocation de travail des arts ;
- les obligations incombant aux travailleurs et travailleuses des arts ;
- les cumuls possibles entre activité professionnelle et allocation de travail des arts ;
- l'exercice d'une activité artistique professionnelle dans le régime général du chômage ;
- etc.

La brochure permet ensuite d'aborder des questions plus générales selon diverses propositions de thèmes à débattre.



Propositions de thèmes à débattre

- L'allocation de travail des arts : allocation de remplacement ou de complément ?
- Quelles sont les avancées proposées par cette réforme ? Et les reculs ?
- Quelle place pour une activité artistique professionnelle pendant une période de chômage ordinaire ?
- On assiste à une individualisation des droits sociaux dans le régime des arts : une utopie de penser que cela pourrait être possible dans le régime général ?
- Quels risques peut entraîner l'instauration de l'allocation de travail des arts pour la solidarité inter et intra professionnelle ?
- L'allocation de travail des arts est-elle une protection sociale à saisir ou avant tout choix personnel à faire... ou à ne pas faire ?
- Etc.

L'Atelier des Droits Sociaux



rue de la Porte Rouge 4 - 1000 Bruxelles



02 512 02 90



<https://ladds.be>